

**Présents :** M Delcourt, Maire

Mme Fievet, MM Béghin, Doucy, Margez, adjoints

Mmes Barret, Guillaud, Meurillon, Pinte, Van Butsele,

MM. Bernard, Loosveldt, conseillers.

Excusés : Mme Top procuration à M Delcourt, M Delcroix procuration à Mme Van butsele, M Pade procuration à M Loosveldt.

Secrétaire de séance : M Régis Doucy.

## **Ordre du jour prévu:**

**M le Maire demande d'ajouter trois points à l'ordre du jour :**

- Approbation du projet d'investissement pour la modernisation des bâtiments, sis au 21 route nationale.
- Autorisation de demande de subvention au F.D.A.C.R. du Nord pour l'aménagement de l'ancienne mairie.
- Autorisation de demande de subvention au FISAC pour l'aménagement de l'ancienne mairie.

Approuvé à l'unanimité.

### **1. Approbation du compte-rendu de la séance du 12 mars 2010**

Celui-ci est disponible sur le site Internet et distribué toutes boites (Ptit bachinois N° 98).

Demande de précision par rapport au point 9 (l'établissement des clôtures) du compte-rendu de la séance. Dans tous les cas les règles du PLU doivent être respectées et une demande d'alignement par rapport à la voie publique doit être demandée le cas échéant.

Approuvé à l'unanimité.

### **2. Décision modificative budgétaire**

Au budget primitif 2010, il n'a pas été prévu de dépense au chapitre 10, section investissement. Ce chapitre en recettes permet le versement de la Taxe Locale d' Equipement (TLE). Cette taxe est due lors de toute construction ou modification d'habitation. Les services de la DDE calculant cette taxe pour notre commune ont fait une erreur lors de l'attribution de 2 permis de construire en 2008. Nous devons rembourser le trop perçu. Pour alimenter le chapitre 10, il sera ventilé 600 € à partir du chapitre 20 (études diverses).

Approuvé à l'unanimité.

### **3. Retrait du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la médiathèque**

Pour assurer la maîtrise d'œuvre de la construction de notre médiathèque, deux marchés ont été établis. Un premier marché pour le 1<sup>er</sup> projet établi par le Conseil a été passé dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité préalable et sans mise en concurrence définie par l'article 35-II-8 du code des marchés publics. Ce marché a été octroyé au cabinet Otton-Sanchez-Loiez qui possède les droits à propriété intellectuelle sur le groupe scolaire. Ce marché examiné par les services de contrôle de Légalité de la Préfecture n'a posé aucun problème. Pour être subventionné par la DRAC, il a fallu modifier le cadre de notre projet. Celle-ci nous a imposé d'ajouter un espace multimédia. Suite à cet ajout, il a fallu revoir le contrat avec le cabinet d'architecte. Nous avons passé un marché complémentaire dans le cadre de l'article 35-II-5 du code des marchés publics. Ce dossier a été envoyé à la Préfecture pour contrôle le 16 février 2010. Le 16 avril à 16h30, dernier jour du délai légal, la Préfecture a envoyé un fax pour nous demander de retirer les 2 marchés. Elle conteste le dernier marché en signalant que c'est un marché supplémentaire et non un marché complémentaire et dans ce cas, il ne peut pas être passé par l'article 35-II-5. Pour suivre les préconisations de la Préfecture, M le Maire demande de l'autoriser à retirer au cabinet d'architectes les marchés de maîtrise d'œuvre de la médiathèque.

Approuvé à l'unanimité.

### **4. Passation d'un nouveau marché de maîtrise d'œuvre pour la médiathèque**

Après renseignement auprès du service de contrôle de Légalité de la Préfecture, M le Maire propose de passer un nouveau marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architectes Otton-Sanchez-Loiez dans le cadre de

l'article 35-II-8 des marchés publics pour le projet tel que connu à ce jour. Ce projet intégré à la garderie et au restaurant scolaire s'inscrit dans le cadre de la protection intellectuelle de la maîtrise d'œuvre de l'ensemble. Après confirmation par téléphone avec les agents du service de la Préfecture, entériné par écrit le 20 avril, un nouveau marché, dans le cadre des marchés publics, a été négocié avec les architectes pour un montant de prestation identique déduction faite des factures déjà payées. M le Maire demande de l'autoriser à passer ce marché.

Approuvé à l'unanimité.

#### **5. FNASS : décision à prendre sur l'adhésion des retraités ayant bénéficié du FNASS en qualité d'agent actif**

M Le Maire informe l'assemblée que la délibération en date du 04/07/2008 ne mentionne pas explicitement si les retraités bénéficient du FNASS ou non (Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale du personnel des collectivités locales et de leurs établissements). Il convient donc de compléter la délibération précitée. A ce jour, le coût d'une cotisation pour un retraité est de 33 euros par an. Il est proposé au conseil municipal de faire adhérer au FNASS les agents retraités ayant bénéficié du FNASS en qualité d'agents actifs eu égard aux prestations auxquelles ils peuvent prétendre (épargne chèques vacances, allocation vacances retraités, etc.)

Approuvé à l'unanimité.

#### **6. Suppression d'une classe et conséquences**

Huit de nos conseillers ont souhaité délibérer sur la fusion des établissements scolaires : F. Dolto et J. Brel. A la rentrée de septembre 2010, la nouvelle garderie et le restaurant scolaire seront mis en service. De ce fait pour éviter les déplacements des maternelles, les classes de Dolto vont intégrer l'ensemble J Brel. Suite à la visite des bâtiments par le conseil municipal le 15 avril, il est prévu d'héberger les petites maternelles dans les locaux de la bibliothèque, les grandes maternelles dans l'actuel cybercentre. Quelques travaux sont prévus en juillet pour les sanitaires. Suite à la fermeture d'une classe, les CP seront regroupés avec les CE1-CE2-CM1-CM2 de J. Brel. Après débat, la fusion des écoles sur un seul site est adoptée par 14 voix pour, 1 voix contre.

M Le maire propose de garder le nom du groupe scolaire Jacques Brel comprenant un ensemble de maternelles et un ensemble de primaires.

Adopté par 13 voix pour, 2 abstentions

#### **7. Tarifs des animations et manifestations de la commune**

Pour l'année 2010, M le Maire souhaite reconduire pour toutes les manifestations les tarifs de vente de 2009, sans aucune hausse depuis 2007. Pour la sortie de Bellewaerde, le devis reçu ce jour prévoit une hausse sur le prix du transport et une hausse de 1 euro pour le droit d'entrée. Le conseil souhaite répercuter l'augmentation des tarifs de la sortie Bellewaerde de 1 euro par 9 voix pour, 2 abstentions, 4 voix contre.

#### **8. Compte-rendu des délégations accordées à Monsieur le Maire (conseil municipal du 15 mai 2009).**

- Marché Public : mise en concurrence pour l'achat de l'équipement en mobilier de la garderie et de la salle de restaurant. Quatre sociétés ont répondu. La société DPC a été la mieux-disante pour un montant de 10 917 € HT avec une note de 9,93 (note la plus basse : 7,50).

-Marché Public : mise en concurrence pour l'achat de l'équipement de la cuisine du restaurant scolaire. Quatre sociétés ont répondu. La société COFRINO a été la mieux-disante pour un montant de 23 403 € HT avec une note de 9,86 (note la plus basse 5,09).

#### **9. Approbation du projet d'investissement pour la modernisation des bâtiments**

L'aménagement de la mairie sur la RD955, (création de toilettes H&F, séparation des locaux, disposition des éclairages, hall d'entrée, changement de chaudière, passage au gaz naturel) est estimé à plus de 25 000 €. M le Maire demande l'approbation du Conseil pour moderniser ce bâtiment et permettre de le louer. Cette modernisation du bâtiment améliorera la performance énergétique et permettra d'optimiser le patrimoine bâti de la commune. De plus, ces travaux permettront de louer plus facilement ce bâtiment à des petites entreprises, à des associations de services à la personne ou à des professions libérales. Le budget

2010 prévoyait une dépense de 20 000 €. Les devis à ce jour s'élèvent à 25 160 € TTC. Ce projet d'investissement est approuvé à l'unanimité.

## 10. Autorisation de demande de subvention au FISAC et F.D.A.C.R.N

Pour assurer le financement des aménagements de l'ex-mairie, le Fonds Départemental d'Adaptation du Commerce Rural du Nord et le FISAC peuvent être sollicités. M le Maire demande l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès de ces 2 organismes.

Le conseil approuve à l'unanimité cette démarche.

## 11. Compte-rendu des travaux des commissions

### 11.1- Représentant de la commune au SIPEM par M Margez (15 mars)

-Assemblée générale avec vote du Budget 2010

Le SIPEM, ancêtre de la CCPP réunissant 23 communes avait pour compétence l'assainissement. Les emprunts sont à échéance en 2014 mais le SIPEM à la demande de la préfecture va solder ses comptes en 2012 et sera ensuite dissout.

### 11.2- Commission culture de la CCPP par M Doucy (15 mars)

-Planification et choix des spectacles pour la saison 2010-2011

Pour la commune de Bachy, choix d'un spectacle théâtre en chansons par la « Compagnie du sans souci », avec 4 musiciens et chanteurs, l'histoire d'une famille sur une cinquantaine d'années à travers une vingtaine de chansons françaises, « Album de famille » prévu le 19 mars 2011 à 20h30.

### 11.3- Représentant au Pays Pévélois par M Delcourt (17 mars).

-Budget et actions pour 2010

Diagnostic foncier en cours, définition des enjeux sur les 42 communes.

Filière équine : guide pratique au niveau Pays Pévélois, organisation d'une journée de sensibilisation sur les traits du nord.

Organisation d'une fête du Pays Pévélois à Mons en Pévèle en 2011

Guide des services à la personne en cours de réalisation (mi septembre 2010)

Mise en place du développement économique

Etude transport et mobilité.

### 11.4- Représentant de la CCPP au SYMIDEME par M Delcourt (18 mars)

-Budget 2010 : sans aucune hausse pour les 4 communautés de communes. Nouvelle déchetterie à Genech.

### 11.5- Commissions finances, urbanisme & réseaux par M Delcourt (24 mars)

-Finalisation du calcul de la PVR (participation pour voirie et réseaux). Nous attendons le chiffrage de ERDF pour compléter le dossier.

### 11.6- Représentant au SERMEP par M Béghin (25 mars)

-Budget et projets pris en compte en 2010.

Rue Léo Lagrange les travaux sont terminés, toujours en attente d'une solution rue Calmette et rue Clémenceau. Une solution d'urgence est demandée pour la rue du Maréchal Foch.

### 11.7- Commission bibliothèque par M Bernard (24 & 26 mars).

-Point sur le réseau de médiathèques et situation de notre bibliothèque.

Présentation du projet de médiathèque de Bachy aux bénévoles.

### 11.8- Commission « cercle des souvenirs » de la CCPP par M Doucy (13 avril 22 avril).

Projet d'édition d'un livre, création d'un spectacle avec un conteur professionnel, projet intergénérationnel avec les enfants des ALSH du territoire en février 2011.

### 11-9- Commission transport de la CCPP par M Doucy (22 avril)

-Résultats de l'étude transport et déplacements sur le territoire de la CCPP.

Territoire indissociable de la métropole lilloise, un réseau routier saturé, offre TER relativement importante (gare de Templeuve), réseau de cars avec desserte limitée des gares sans véritable correspondance...

-Projet de pôle d'échanges de la gare de Templeuve : coût prévisionnel 10 millions d'euros dont 1,22 million à la charge de la CCPP.

### 12- Commission Jeunesse de la CCPP par M Bernard (27 avril)

Inscription pour les ALSH. Communication pour ALSH du mois d'août qui se déroulera à Bourghelles. Bachy devient pôle musique pour l'animation jeunesse.

## 1. Informations diverses

- Faire-part de mariage d'Alison Thieffry, agent d'accueil à la mairie, le 14 août à Genech
- Conseil communautaire du 30 mars à Capelle (une subvention a été accordée au « Bois sans Soif » pour le carnaval et à la Bourle pour l'organisation du tournoi international).
- Remise des insignes de Chevalier dans l'ordre National du Mérite à M Sitou Gayibor
- Tournoi de la Bourle (les équipes du Conseil)
- Faire-part de mariage de Samuel et Isabelle nouvellement installés à Bachy
- Pont du 14 mai pour les écoles, la cantine et la garderie seront mises en place pour ce mercredi
- Déménagements (école, cyber, biblio, mairie). Nous avons reçu 3 devis pour déménager les gros mobiliers.
- Des travaux sont prévus dès juin et en juillet
- Demande de location en urgence d'un local au 21 route nationale,
- Site Internet : problèmes et incohérences constatés sur le site
- Cérémonie du 1<sup>er</sup> Mai
- ALSH de juillet
- La municipalité a été condamnée lors du procès de l'ex dos d'âne à J. Brel
- SDIS : étalement du paiement en 4 fois
- Parcours du Cœur : 49 participants
- Réforme des Collectivités territoriales
- Réforme des finances publiques (suppression taxe professionnelle)
- Sortie à Bellewaerde
- Remerciements suite à notre manifestation lors du décès de M Albert Thollier, papa d'une conseillère
- Urne pour le dépôt des déclarations de revenu sera installée,
- Dans la nuit de mardi à mercredi notre salle des fêtes a été cambriolée. Une porte vitrée (verre securit) a été cassée. L'ampli de la chaine a été volé.

Clôture de la séance à 23h30.